

13 juillet 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la participation de l'armée française à la lutte contre le terrorisme en Afghanistan et en Asie centrale et sur l'action des services de renseignement au sein de l'Union européenne, ainsi que sur la préparation d'un projet de loi de programmation militaire permettant d'assurer le renouvellement des équipements, à Paris le 13 juillet 2002.

Madame la Ministre,

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Mon Général,

Mesdames, Messieurs,

Depuis sept ans, la tradition s'est établie que le Chef des armées rencontre, à l'hôtel de Brienne, à la veille de la Fête Nationale, les chefs de corps des trois armées et de la Gendarmerie.

J'apprécie cette occasion de contacts et d'échanges avec celles et ceux qui sont directement en charge des hommes et des moyens d'action de la défense.

Cette année, exceptionnellement, j'ai décidé de procéder, devant vous, à des remises de décorations. Le départ prochain de deux Chefs d'état-major et le retour d'Asie Centrale de plusieurs de vos camarades qui se sont distingué dans les opérations contre les réseaux terroristes m'y ont incité. Les uns comme les autres ne pouvaient espérer mieux que d'être décorés devant celles et ceux qui exercent aujourd'hui des responsabilités dans les forces.

Mais j'ai aussi tenu à ce que cette réunion conserve son caractère amical et j'ai souhaité un cérémonial simple qui reflète l'attachement et la solidarité qui vous unissent à ceux qui sont aujourd'hui distingués.

Je ne ferai pas devant vous l'éloge du Général Crène et du Général Job. Il revient à votre ministre de le faire publiquement le jour où ils quitteront le service. Il suffit que vous sachiez que les insignes que je leur remettrai consacrent la réussite qu'ils ont eue l'un et l'autre dans l'exercice de leurs hautes responsabilités.

Vos camarades des trois armées, que je décorerai dans quelques instants pour leur conduite en opérations sur les théâtres d'Asie Centrale, symbolisent, pour leur part, l'engagement de la France dans le combat sans merci contre le terrorisme.

Officiers et sous-officiers des forces spéciales et de l'armée de terre à Mazar-e-Charif et Kaboul, pilotes de l'armée de l'Air et de l'Aéronavale dans le ciel afghan, marins sillonnant la mer d'Arabie et l'Océan Indien, tous ont été, avec courage et professionnalisme, les dignes représentants de la France dans cette lutte indispensable et difficile. Et je tiens également, bien qu'ils ne soient pas présents aujourd'hui, à rendre hommage aux personnels de la D.G.S.E.

engagés dans la zone des conflits dont l'action a souvent été déterminante.

On a parfois reproché, très injustement, à nos armées de n'avoir pas les capacités nécessaires pour participer aux actions de la coalition. Leur présence ici témoigne de la réalité de leur participation aux opérations.

Est-il besoin de rappeler que la France a engagé plus de 5 000 hommes sur ce théâtre pendant six mois et que nos avions ont été les seuls aux côtés des avions américains à participer aux missions d'appui au sol contre les bandes terroristes.

Grâce à vous, la France a tenu sa place dans ce combat contre les auteurs de crimes odieux perpétrés contre des victimes civiles innocentes.

Cette lutte se poursuit, en Afghanistan et ailleurs, et nous continuerons d'y prendre notre part. Nos Mirage 2000 D resteront en Asie Centrale jusqu'à leur relève par des alliés européens. Notre détachement de Kaboul sera maintenu jusqu'à la fin de l'année. Des frégates et des Atlantique poursuivront leur mission de surveillance maritime dans l'Océan Indien. Enfin, notre participation à la formation de l'armée afghane se déroulera conformément aux schémas prévus.

Je souligne également que l'action militaire n'est qu'un des aspects de la lutte anti-terroriste et que nos services de renseignement, notre gendarmerie, notre police et nos services judiciaires sont fortement mobilisés, au sein de l'Union européenne, pour éradiquer ce fléau.

Les décorations que je vais remettre à vos camarades sont destinées à récompenser leurs mérites personnels et leur courage, mais elles sont aussi le témoignage de la reconnaissance des Français à l'égard de leurs armées engagées dans un combat pour le droit et la liberté.

Ces opérations ont prouvé la disponibilité et le professionnalisme de nos forces. Elles ont démontré nos capacités réelles d'action à longue distance, au sein d'une coalition. Mais il nous faut aussi tirer les enseignements de certaines insuffisances et prendre la mesure d'évolutions techniques dont l'intérêt a été mis en évidence sur le théâtre afghan.

Il nous faut également rattraper les retards pris pour le renouvellement des équipements des forces.

Un redressement de l'effort de défense français est indispensable si nous voulons garantir, dans un contexte international troublé et mouvant, la sécurité de nos concitoyens et si nous voulons peser sur les choix internationaux qui affectent nos intérêts.

A ma demande, les états-majors étudient aujourd'hui un nouveau projet de loi de programmation militaire qui prendra en compte les leçons des conflits récents pour consolider le modèle d'armée 2015.

Ce projet de loi sera présenté au Parlement avant la fin de cette année. Il marquera une inflexion de notre effort de défense qui sera sensible dès 2003.

Cet effort concernera en particulier le maintien en condition opérationnelle des équipements majeurs des armées dont la disponibilité doit être rapidement améliorée.

Enfin, je reste très attentif à l'évolution de la condition militaire. Les mesures arrêtées en février dernier vont être financées par le Gouvernement en loi de finances rectificative et leur suivi fera l'objet d'études particulières.

Je souhaite que l'ensemble de ces mesures conforte, dans les unités, la fierté légitime que les militaires français, quels que soient leur grade ou leur fonction, retirent de l'exercice de leur métier.

A vous qui exercez des responsabilités particulières dans les forces, j'exprime ma confiance et mon estime et celle de tous les Français.

Je vous remercie.